

## REMISE EN CULTURE DES SOLS DÉCAPÉS

### Déterminer l'objectif de la remise en culture

L'aménagement paysager du jardin s'effectue une fois la construction achevée. Les exigences posées à la structure du sol dépendent des objectifs visés.

Idéalement l'aménagement du jardin s'effectue en tenant compte des caractéristiques du sol existant à cet emplacement.

- ✓ Planifier l'utilisation du jardin.
- ✓ Déterminer les caractéristiques requises pour le sol.
- ✓ Déterminer la hauteur de couche superficielle et de sous-sol à déverser.
- ✓ Calculer les volumes de matériaux terreux nécessaires.

### Fixer les délais

La remise du chantier au paysagiste doit être organisée de façon à ce que le sol ne reste pas exempt de végétation sur une période prolongée. Si la remise en place du sol est effectuée à la fin de l'automne et qu'un un semencement n'est plus possible, un enherbement intermédiaire s'avère judicieux. Il permet d'éviter l'érosion et l'envasement du sol. Un sous-sol qui a été reconstitué ne devrait pas non plus rester en friche pendant tout un hiver.

### Aménagement du jardin

L'emplacement qui convient aux plantes est essentiellement déterminé par la nature du sol. La liste ci-après présente un choix de plantes convenant aux différents types de sols. (L'énumération s'effectue dans l'ordre suivant: arbres indigènes; buissons indigènes; plantes herbacées vivaces et fleurs indigènes. Plantes ornementales)

### Sols perméables (avec un régime hydrique équilibré)

#### ► acides:

pin, charme, chêne rouvre; chèvrefeuille, framboisier, sureau, sorbier; gesse des montagnes, callune, bruyère (Erica), barbe de bouc (aronce sauvage), myrtillier, molinie; lupins, œillets, rhododendrons, immortelles, tulipes

#### ► neutres:

sycomore, hêtre, frêne, charme, cerisier, chêne pédonculé; chèvrefeuille, sureau, aubépine; barbe de bouc (aronce sauvage)

asters, véronique, centaurées, fuchsia, campanules, molènes, coréopsis, marguerite, orpin, pavot, benoîte, pivoinés, primevères, achillées, rudbeckia, géraniums vivaces, violettes, sauge

#### ► alcalins:

frêne, sycomore, chêne rouvre, cerisier; aubépine, cornouiller, viorne lantane, bois-gentil, troène, berbérus, alisier torminal, alisier blanc, sureau; ancolie, herbe de St. Christophe, muguet, ellébore, lys martagon iris à barbe, aster alpin, aubriète, chrysanthèmes, lavande, silènes, pulmonaires, hélianthèmes.

### Sols engorgés

#### ► acides (sous l'influence de nappes perchées):

bouleau, pin, sapin; bourdaine, sorbier; callune, myrtillier, molinie, fougère pectinée  
bruyère (Erica), gentiane, laîche, osmonde royale

#### ► neutres:

sycomore, orme de montagne, frêne, aulne noir, tilleul à petites feuilles; framboisier, sureau, merisier à grappes; véronique des montagnes, angélique, circée de Paris, souci d'eau

#### ► alcalins (sous l'influence d'eaux de pente ou souterraines):

érable, frêne, aulne noir, saule blanc, tilleul à petites feuilles; arbustes poussant sur sols calcaires, merisier à grappes, fusain; ail des ours, mercuriale, herbe de St. Christophe, reine des prés, souci d'eau; espèces d'aconit, digitale, alchémille, astilbe, iris, hémérocalle, lysimaque

### Sols hydromorphes organiques (sols tourbeux, sols engorgés avec une couche épaisse d'humus brut)

#### ► acides:

pin, bouleau; bourdaine, sorbier; myrtillier, bruyère commune (callune), molinie, fougère pectinée  
rhododendrons